

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
11

Membres excusés
avec procuration
2

Membres excusés
2

Membre absent
0

Séance du jeudi 20 juin 2024
Salon du Lion de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt juin de l'an deux mille vingt-quatre)

sous la présidence de Madame Valérie MEYER, Vice-Présidente

Présents : 11

Mme Valérie MEYER, M. Christophe EHRET, Mme Josiane FORÊT, M. Mathieu GARÉ, M. Gilbert GOEPFERT, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Maryse LOUIS, Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO, M. Eddie WAESELYNCK

Excusés avec procuration : 2

Mme Danielle GRUMET procuration à Mme Josiane FORÊT,
M. Fernand THUET procuration à M. Christophe EHRET

SOUS-PREFECTURE

Excusées : 2

Mme Rachel BAECHEL,
Mme Marie ADAM

02 JUIL. 2024

DE MULHOUSE

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

7. Bilan de l'utilisation de la délégation du Conseil d'Administration à la Présidente ou à la Vice-Présidente du 1^{er} janvier au 31 mars 2024

Il est fait référence à la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 4 février 2021 – Point 3 par laquelle la Présidente ou la Vice-Présidente ont obtenu délégation de l'assemblée à charge pour elles de rendre compte à chaque réunion du Conseil d'Administration des décisions prises en vertu de la délégation reçue.

Le paragraphe de l'article R.123-22 du Code de l'Action sociale et des Familles dispose que « le Président ou le Vice-Président doit rendre compte, à chacune des réunions du Conseil d'Administration, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue ».

Les décisions prises sont les suivantes :

RPA Les GLYCINES
Chiffre d'affaires des fournisseurs (du 01/01/2024 au 31/03/2024)

Fournisseurs	Réalisé
AEC SERVICES - ETTER AND CO SARL	4 413,72
BOHLER LIONEL - CLAIRE LUMIERE	2 684,67
CAFE-BOULANGERIE NICO SARL	66,40
CAISSE INTERCOMM ASSURANCE DEPTS EST	1 033,00
EAU CA M2A	3 759,48
EDF	115,20
ENGIE	5 073,84
ENGIE COFELY	375,65
FELLER INDUSTRIES MULHOUSE	127,91

.../...